

DÉCISION DU PRÉSIDENT

<p>Décision N° 07-2022</p>	<p>MOYENS GENERAUX ABONNEMENT Octopus digital kitchen</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature d'un contrat d'abonnement avec la société Octopus digital kitchen
--------------------------------	---

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22 qui permet au Président, par délégation du Conseil d'Administration, du lancement des consultations sous le seuil réglementaire, ainsi que l'article L.2122-23 ;

VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;

VU la Délibération du Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2020, portant délégation du Conseil d'Administration au Président en termes de « marchés publics » ;

VU le Budget annexe du CCAS pour la Résidence "Jacques Bertrand" ;

CONSIDERANT la proposition faite par Octopus digital Kitchen dont le siège est situé 13 rue de l'Abbé Groult 75015 Paris ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier présenté ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un Contrat d'abonnement, proposé par la Société Octopus digital kitchen, pour la Résidence Jacques-Bertrand, aux conditions suivantes :

PRODUITS ET SERVICES	TARIFS HT
Abonnement mensuel 8 à 10 modules + tablette	75 € / mois pendant 3 ans
Abonnement mensuel étiqueteuse de DLC secondaire	5 € / mois pendant 3 ans

Article 2. **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision, et notamment les pièces du contrat d'abonnement.

Article 3. **CHARGE** les Services de la Résidence "Jacques Bertrand", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 4. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Clisson.

Clisson, le 17 juin 2022

Décision publiée et affichée
le 24/06/2022



Xavier Bonnet
Président



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ABONNEMENT_Octopus digital kitchen_Signature d'un contrat d'abonnement avec la société OCTOPUS digital kitchen

Date de transmission de l'acte : 24/06/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 24/06/2022

Numéro de l'acte : DEC_07_2022 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-264401555-20220617-DEC_07_2022-CC

Date de décision : 17/06/2022

Acte transmis par : Angelina LEROUX

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Prestations de service (article 30)